

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00054 Numéro SIREN : 597 320 548 Nom ou dénomination : SOCIETE VENDOME DISTRIBUTION SOVENDIS

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt 5466



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SOVENDIS

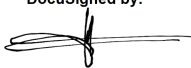
74 B - 76, rue de Courtiras
41100 VENDOME

S.A.S au capital de 800 000 €
R.C.S. Blois 597 320 548

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

29D258855C0D4ED...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 24/01/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SOVENDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	31 841 054 €
■ Chiffre d'affaires	80 333 735 €
■ Bénéfice net comptable	1 896 379 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 27/06/2022

Fabienne THUAUD

Geneviève DURANTEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	32 344 372	16 045 184	16 299 188	16 821 869
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	194 824	171 438	23 386	12 033
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	194 824	171 438	23 386	12 033
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 567 015	15 871 735	6 695 279	7 255 117
TERRAINS	2 704 896	512 521	2 192 375	2 199 674
CONSTRUCTIONS	9 980 603	7 203 006	2 777 597	2 992 927
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 227 482	5 791 295	1 436 186	1 651 434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 654 033	2 364 912	289 120	341 043
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				70 037
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 582 532	2 010	9 580 522	9 554 717
PARTICIPATIONS	7 347 562	2 010	7 345 552	7 345 552
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	18 600		18 600	10 050
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 613 942		1 613 942	1 606 524
PRETS	506 198		506 198	496 607
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 229		96 229	95 983
ACTIF CIRCULANT	15 664 682	122 816	15 541 865	14 916 752
STOCKS ET EN-COURS	6 774 421		6 774 421	6 254 412
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	26 422		26 422	24 486
MARCHANDISES	6 747 998		6 747 998	6 229 925
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	893		893	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 281 395	10 843	2 270 552	2 199 035
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	504 386	10 843	493 542	374 204
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 777 009		1 777 009	1 824 831
CREANCES DIVERSES (3)	608 425	111 973	496 451	326 516
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	504 700		504 700	502 158
DISPONIBILITES	5 317 757		5 317 757	5 481 277
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	177 089		177 089	153 352
TOTAL GENERAL	48 009 055	16 168 001	31 841 054	31 738 621
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			15 066	13 029
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	13 168 039	12 368 337
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	10 322 425	9 532 478
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	10 242 425	9 452 478
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 896 379	1 989 946
PROVISIONS REGLEMENTEES	149 234	45 912
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>13 168 039</i>	<i>12 368 337</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	267 690	258 247
PROVISIONS POUR RISQUES	267 690	258 247
DETTES (1)	18 405 324	19 112 036
DETTES FINANCIERES (2)	9 260 746	10 481 847
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 564 524	7 598 273
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 696 221	2 883 573
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	13 444	7 031
DETTES D'EXPLOITATION	9 018 901	8 405 349
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 811 693	5 115 234
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 035 448	3 114 027
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	171 758	176 088
DETTES DIVERSES	112 232	217 808
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	47 806	30 490
AUTRES DETTES DIVERSES	64 426	187 317
TOTAL GENERAL	31 841 054	31 738 621
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 406 074 10 999 250	8 523 577 10 588 459
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	80 639 004	76 376 725
VENTES DE MARCHANDISES	78 949 593	74 822 613
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	78 596	27 012
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 305 545	1 244 930
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>80 333 735</i>	<i>76 094 555</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 821	13 385
REPRISES SUR PROVISIONS	93 960	82 816
TRANSFERTS DE CHARGES	133 071	127 192
AUTRES PRODUITS	59 415	58 776
CHARGES D'EXPLOITATION	76 862 426	72 343 521
ACHATS DE MARCHANDISES	60 629 957	55 172 411
VARIATION DES STOCKS	(518 072)	614 081
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	116 143	89 803
VARIATION DES STOCKS	(1 936)	2 272
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 760 646	6 719 560
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 226 691	1 202 272
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 737 976	5 727 114
CHARGES SOCIALES	1 633 375	1 555 449
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 161 848	1 151 231
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 016	2 851
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	102 690	93 247
AUTRES CHARGES	12 088	13 226
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 776 577	4 033 204
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPER FAITES EN COMMUN		
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	8 285	10 050
PRODUITS FINANCIERS	52 655	36 751
PARTICIPATIONS	43 091	21 527
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 589	6 216
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 740	4 251
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	3 234	4 755
CHARGES FINANCIERES	157 972	170 940
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	157 972	170 940
RESULTAT FINANCIER	(105 316)	(134 189)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 679 547	3 909 065



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 911	145 075
SUR OPERATIONS DE GESTION		145 075
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34 911	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	248 010	179 314
SUR OPERATIONS DE GESTION		130 700
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	89 118	
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	103 322	34 434
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	55 569	14 179
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(213 099)	(34 238)
PARTICIPATION DES SALARIES	993 478	1 055 448
IMPOTS SUR LES BENEFICES	576 590	829 432
<i>Total des produits</i>	<i>80 734 857</i>	<i>76 568 602</i>
<i>Total des charges</i>	<i>78 838 477</i>	<i>74 578 656</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 896 379	1 989 946
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	22 920	22 920
Produits financiers concernant les entreprises liées	705	422
Charges financières concernant les entreprises liées	934	1 125

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition sont incorporés à la valeur d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	177 930	18 430	1 535	194 825
Immobilisations corporelles	22 401 436	608 641	443 062	22 567 016
Immobilisations financières - titres	8 954 086	7 418		8 961 504
Immobilisations financières - créances	602 641	18 561	174	621 028
	32 136 094	653 050	444 771	32 344 373

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	165 896	7 078	1 535	171 439
Immobilisations corporelles	15 146 318	1 155 661	430 243	15 871 736
	15 312 214	1 162 738 (*)	431 778	16 043 174
(*) Dont dotation :				
. linéaire		925 959		
. dégressive		235 890		
. exceptionnelle		889		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	45 913	34 434		80 347
Autres provisions réglementées		68 888		68 888
Provisions pour risques et charges (1)	258 247	102 690	93 247	267 690
Dépréciations de l'actif immobilisé	2 010			2 010
Dépréciations de l'actif circulant	67 833	55 697	713	122 817
	374 002	261 710 (*)	93 960 (*)	541 751
(*) Dont :				
. exploitation		103 707	93 960	
. financier				
. exceptionnel		158 003		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	93 247
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Le poste provision pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptibles d'être reversées par la société s'élève à 165 000 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministère de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, mais ce dernier a fait appel de la décision. La provision pour risques et charges est donc maintenue dans les présents comptes.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 102 690 €.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	115 000
Dotation aux amortissements théoriques	23 000
Cumul des amortissements théoriques	74 750
Valeur nette	40 250

Redevances

Afférentes à l'exercice	22 920
Cumulées	100 366
Restant à payer : . à mois d'un an	22 920
. de un à cinq ans	10 680
. à plus de cinq ans	-
. total	33 600

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 850
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	621 028	15 066	605 962
Acomptes versés sur commandes	893	893	
Créances d'exploitation	2 281 396	2 281 396	
Créances diverses	608 425	608 425	
Charges constatées d'avance	177 090	177 090	
	3 688 832	3 082 870	605 962

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	19 479	19 479		
Emprunts bancaires (1)	6 545 046	1 414 755	3 512 537	1 617 754
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 696 222	972 371	1 718 851	5 000
Avances, acompte reçus sur commandes	13 444	13 444		
Dettes d'exploitation	9 018 901	8 466 969		551 932
Dettes diverses	112 233	112 233		
Produits constatés d'avance				
	18 405 325	10 999 250	5 231 388	2 174 686

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 13 253

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 550 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 580 493

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 360 850

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, les produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est composé uniquement de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	60 156 058	59 761 705
- Drive	7 069 220	8 188 908
- Station-service	13 108 457	8 143 942
	80 333 735	76 094 555

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	4
- Agents de maîtrise	24
- Employés	203
	232

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	12 818	34 911
Abandon de créance accordé à Vendobio	76 300	
Dotation aux amortissements dérogatoires	34 434	
Provision pour hausse des prix	68 887	
Dépréciation du compte courant Vendobio	54 680	
Dotation exceptionnelle pour mise au rebut	889	
	248 010	34 911

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	551 932
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	441 546
	993 478

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50%, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de ses filiales S.A.S. SOVENDIS et S.A.S. VENDOBIO a opté pour le régime d'intégration fiscale.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt de la SAS SOVENDIS est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	905 457
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 328 867
	576 590

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	283 353
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	261 611

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 927 259	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28.67 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible, employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

758 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « indemnités fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2022 s'élève 889 k€. La cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 100 k€.

Entreprises liées	VENDOBIO	GRAND CEDRE	C.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Clients et comptes rattachés	-	1 798	-
Créances diverses	111 974	-	313 837
Emprunts et dettes financières divers	-	-	53 312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ou client	3 905	7 770	-
Autres achats et charges externes	-	1 077 469	-
Intérêts et produits assimilés divers	705	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	934
Abandon de créance accordé	76 300	-	-

Entreprises liées	JEAN MOULIN	ABBAYE	ALBERT THOMAS
Participations	125 701	1 600 751	1 769 150
Créances rattachées à des participations	18 600	-	-
Produits de participation	8 285	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	264	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. JEAN MOULIN 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 394 920 243	S.A.S. VENDOBIO 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 071	SCI GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 923
Capital	1 524	40 000	3 850 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-	-40 117	592 266
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	125 701	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	125 701	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	18 600	111 974	-
Cautions & avals donnés	-	300 000	2 700 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	12 514	1 041 279	1 168 792
Résultat du dernier exercice clos	8 948	-16	339 244
Date du dernier exercice clos	31/12/2021	31/03/2022	31/03/2022
Dividendes encaissés	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.C.I. DE L'ABBAYE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 402 551 147	S.A.R.L. ALBERT THOMAS 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 490 226 149
Capital	1 524	5 100
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-33 989	871 949
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Valeur nette des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	109 319	238 684
Résultat du dernier exercice clos	65 855	120 785
Date du dernier exercice clos	31/12/2021	31/12/2021
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOVENDIS
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 74 Bis / 76 rue de Courtiras
41100 VENDOME
597 320 548 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 1 896 379,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 896 379,72 euros

A titre de dividendes 1 540 000,00 euros

Soit 1 540,00 euros par action

Le solde,

Au compte « Autres Réserves » 356 379,72 euros

Qui s'élève ainsi à 10 598 804,75 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 620,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 535 380,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2019	780 000 €	1 000	2 340 €	777 660 €
31/03/2020	920 000 €	1 000	2 760 €	917 240 €
31/03/2021	1 200 000 €	1 000	3 600 €	1 196 400 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 septembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. David HUET

DocuSigned by:

29D258855C0D4ED...

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis -76, rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS B 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis -76, rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS B 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 mars 2022

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOVENDIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des stocks notamment :

- ✧ par l'assistance à l'inventaire physique,
- ✧ par la revue analytique des stocks,
- ✧ par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 6 septembre 2022
Pour SOGEC AUDIT SARL
SOGEC AUDIT
Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai de la Loire - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	32 344 372	16 045 184	16 299 188	16 821 869
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	194 824	171 438	23 386	12 033
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	194 824	171 438	23 386	12 033
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 567 015	15 871 735	6 695 279	7 255 117
TERRAINS	2 704 896	512 521	2 192 375	2 199 674
CONSTRUCTIONS	9 980 603	7 203 006	2 777 597	2 992 927
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 227 482	5 791 295	1 436 186	1 651 434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 654 033	2 364 912	289 120	341 043
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				70 037
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 582 532	2 010	9 580 522	9 554 717
PARTICIPATIONS	7 347 562	2 010	7 345 552	7 345 552
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	18 600		18 600	10 050
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 613 942		1 613 942	1 606 524
PRETS	506 198		506 198	496 607
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 229		96 229	95 983
ACTIF CIRCULANT	15 664 682	122 816	15 541 865	14 916 752
STOCKS ET EN-COURS	6 774 421		6 774 421	6 254 412
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	26 422		26 422	24 486
MARCHANDISES	6 747 998		6 747 998	6 229 925
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	893		893	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 281 395	10 843	2 270 552	2 199 035
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	504 386	10 843	493 542	374 204
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 777 009		1 777 009	1 824 831
CREANCES DIVERSES (3)	608 425	111 973	496 451	326 516
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	504 700		504 700	502 158
DISPONIBILITES	5 317 757		5 317 757	5 481 277
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	177 089		177 089	153 352
TOTAL GENERAL	48 009 055	16 168 001	31 841 054	31 738 621
(1) Dont droit au bail			15 066	13 029
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	13 168 039	12 368 337
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	10 322 425	9 532 478
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	10 242 425	9 452 478
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 896 379	1 989 946
PROVISIONS REGLEMENTEES	149 234	45 912
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	13 168 039	12 368 337
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	267 690	258 247
PROVISIONS POUR RISQUES	267 690	258 247
DETTES (1)	18 405 324	19 112 036
DETTES FINANCIERES (2)	9 260 746	10 481 847
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 564 524	7 598 273
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 696 221	2 883 573
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	13 444	7 031
DETTES D'EXPLOITATION	9 018 901	8 405 349
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 811 693	5 115 234
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 035 448	3 114 027
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	171 758	176 088
DETTES DIVERSES	112 232	217 808
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	47 806	30 490
AUTRES DETTES DIVERSES	64 426	187 317
TOTAL GENERAL	31 841 054	31 738 621
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 406 074 10 999 250	8 523 577 10 588 459
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	80 639 004	76 376 725
VENTES DE MARCHANDISES	78 949 593	74 822 613
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	78 596	27 012
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 305 545	1 244 930
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	80 333 735	76 094 555
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 821	13 385
REPRISES SUR PROVISIONS	93 960	82 816
TRANSFERTS DE CHARGES	133 071	127 192
AUTRES PRODUITS	59 415	58 776
CHARGES D'EXPLOITATION	76 862 426	72 343 521
ACHATS DE MARCHANDISES	60 629 957	55 172 411
VARIATION DES STOCKS	(518 072)	614 081
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	116 143	89 803
VARIATION DES STOCKS	(1 936)	2 272
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 760 646	6 719 560
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 226 691	1 202 272
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 737 976	5 727 114
CHARGES SOCIALES	1 633 375	1 555 449
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 161 848	1 151 231
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 016	2 851
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	102 690	93 247
AUTRES CHARGES	12 088	13 226
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 776 577	4 033 204
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPER FAITES EN COMMUN		
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	8 285	10 050
PRODUITS FINANCIERS	52 655	36 751
PARTICIPATIONS	43 091	21 527
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 589	6 216
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 740	4 251
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	3 234	4 755
CHARGES FINANCIERES	157 972	170 940
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	157 972	170 940
RESULTAT FINANCIER	(105 316)	(134 189)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 679 547	3 909 065



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 911	145 075
SUR OPERATIONS DE GESTION		145 075
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34 911	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	248 010	179 314
SUR OPERATIONS DE GESTION		130 700
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	89 118	
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	103 322	34 434
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	55 569	14 179
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(213 099)	(34 238)
PARTICIPATION DES SALARIES	993 478	1 055 448
IMPOTS SUR LES BENEFICES	576 590	829 432
<i>Total des produits</i>	<i>80 734 857</i>	<i>76 568 602</i>
<i>Total des charges</i>	<i>78 838 477</i>	<i>74 578 656</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 896 379	1 989 946
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	22 920	22 920
Produits financiers concernant les entreprises liées	705	422
Charges financières concernant les entreprises liées	934	1 125

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition sont incorporés à la valeur d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	177 930	18 430	1 535	194 825
Immobilisations corporelles	22 401 436	608 641	443 062	22 567 016
Immobilisations financières - titres	8 954 086	7 418		8 961 504
Immobilisations financières - créances	602 641	18 561	174	621 028
	32 136 094	653 050	444 771	32 344 373

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	165 896	7 078	1 535	171 439
Immobilisations corporelles	15 146 318	1 155 661	430 243	15 871 736
	15 312 214	1 162 738 (*)	431 778	16 043 174
(*) Dont dotation : . linéaire		925 959		
. dégressive		235 890		
. exceptionnelle		889		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	45 913	34 434		80 347
Autres provisions réglementées		68 888		68 888
Provisions pour risques et charges (1)	258 247	102 690	93 247	267 690
Dépréciations de l'actif immobilisé	2 010			2 010
Dépréciations de l'actif circulant	67 833	55 697	713	122 817
	374 002	261 710 (*)	93 960 (*)	541 751
(*) Dont : . exploitation		103 707	93 960	
. financier				
. exceptionnel		158 003		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	93 247
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Le poste provision pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptibles d'être reversées par la société s'élève à 165 000 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministère de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, mais ce dernier a fait appel de la décision. La provision pour risques et charges est donc maintenue dans les présents comptes.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 102 690 €.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	115 000
Dotation aux amortissements théoriques	23 000
Cumul des amortissements théoriques	74 750
Valeur nette	40 250

Redevances

Afférentes à l'exercice	22 920
Cumulées	100 366
Restant à payer : . à mois d'un an	22 920
. de un à cinq ans	10 680
. à plus de cinq ans	-
. total	33 600

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 850
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	621 028	15 066	605 962
Acomptes versés sur commandes	893	893	
Créances d'exploitation	2 281 396	2 281 396	
Créances diverses	608 425	608 425	
Charges constatées d'avance	177 090	177 090	
	3 688 832	3 082 870	605 962

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	19 479	19 479		
Emprunts bancaires (1)	6 545 046	1 414 755	3 512 537	1 617 754
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 696 222	972 371	1 718 851	5 000
Avances, acompte reçus sur commandes	13 444	13 444		
Dettes d'exploitation	9 018 901	8 466 969		551 932
Dettes diverses	112 233	112 233		
Produits constatés d'avance				
	18 405 325	10 999 250	5 231 388	2 174 686

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 13 253

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 550 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 580 493

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 360 850

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, les produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est composé uniquement de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	60 156 058	59 761 705
- Drive	7 069 220	8 188 908
- Station-service	13 108 457	8 143 942
	<u>80 333 735</u>	<u>76 094 555</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	4
- Agents de maîtrise	24
- Employés	<u>203</u>
	232

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	12 818	34 911
Abandon de créance accordé à Vendobio	76 300	
Dotation aux amortissements dérogatoires	34 434	
Provision pour hausse des prix	68 887	
Dépréciation du compte courant Vendobio	54 680	
Dotation exceptionnelle pour mise au rebut	889	
	248 010	34 911

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	551 932
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	441 546
	993 478

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50%, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de ses filiales S.A.S. SOVENDIS et S.A.S. VENDOBIO a opté pour le régime d'intégration fiscale.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt de la SAS SOVENDIS est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	905 457
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 328 867
	576 590

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	283 353
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	261 611

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 927 259	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28.67 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible, employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

758 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « indemnités fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2022 s'élève 889 k€. La cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 100 k€.

Entreprises liées	VENDOBIO	GRAND CEDRE	C.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Clients et comptes rattachés	-	1 798	-
Créances diverses	111 974	-	313 837
Emprunts et dettes financières divers	-	-	53 312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ou client	3 905	7 770	-
Autres achats et charges externes	-	1 077 469	-
Intérêts et produits assimilés divers	705	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	934
Abandon de créance accordé	76 300	-	-

Entreprises liées	JEAN MOULIN	ABBAYE	ALBERT THOMAS
Participations	125 701	1 600 751	1 769 150
Créances rattachées à des participations	18 600	-	-
Produits de participation	8 285	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	264	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. JEAN MOULIN 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 394 920 243	S.A.S. VENDOBIO 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 071	SCI GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 923
Capital	1 524	40 000	3 850 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-	-40 117	592 266
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	125 701	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	125 701	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	18 600	111 974	-
Cautions & avals donnés	-	300 000	2 700 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	12 514	1 041 279	1 168 792
Résultat du dernier exercice clos	8 948	-16	339 244
Date du dernier exercice clos	31/12/2021	31/03/2022	31/03/2022
Dividendes encaissés	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.C.I. DE L'ABBAYE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 402 551 147	S.A.R.L. ALBERT THOMAS 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 490 226 149
Capital	1 524	5 100
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-33 989	871 949
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Valeur nette des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	109 319	238 684
Résultat du dernier exercice clos	65 855	120 785
Date du dernier exercice clos	31/12/2021	31/12/2021
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10% et 50%**Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.